

RAPPORT N° 343 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 9 JUILLET 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 2 au 9 juillet 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée par balles en province de Cibitoke.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de dimanche 3 juillet 2022 vers 23 heures, Joseph Ndahabonimana, âgé de 85 ans, et son petit-fils, Jean Pierre Kubwayo, ont été assassinés à coups de balles tirées par un groupe d'individus non identifiés qui l'ont retrouvé à leur domicile situé sur la colline de Kiramira de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les mobiles liés à la sorcellerie et aux conflits fonciers seraient derrière ce double assassinat.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de mener des investigations judiciaires impartiales pour identifier les auteurs du double assassinat et les traduire devant la justice afin de les punir conformément à la loi.

- Dans la nuit de mardi 5 juillet 2022, un conducteur d'un taxi-voiture connu sous le nom de Jean Bosco Niyonkuru alias Nyarubwa a été tué par des individus non identifiés sur la colline de Birarana, zone de Bukuba, commune de Vumbi, en province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, une personne non identifiée a appelé Jean Bosco Niyonkuru pour conclure un contrat de transport rémunéré des bagages et, en cours de route, il est tombé dans une embuscade d'hommes non identifiés qui l'ont tué à coups de couteaux. Son corps a été abandonné dans son véhicule.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 3 juillet 2022 vers 23 heures, Goreth Gakobwa, âgée de 68 ans, a été grièvement blessée par balles tirées par un groupe d'individus non identifiés sur la colline de Kiramira de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.